

Le Bureau fédéral du plan présente ses perspectives économiques pour la période 2004 - 2009

Une reprise de l'économie mondiale marquée par des performances inégales

La reprise de l'économie mondiale maintes fois annoncée depuis le ralentissement spectaculaire de la croissance en 2001 se confirme enfin: l'économie mondiale et le commerce international ont enregistré une forte accélération au second semestre de 2003. Cependant, si les différentes zones économiques ont contribué à ce rebond, c'est surtout le redressement des économies américaine et japonaise qui apparaît spectaculaire, alors que celui de la zone euro se manifeste plus lentement.

La croissance économique de la zone Euro, handicapée par l'appréciation de l'euro, s'établirait à 1,8 en 2004 et 2,3% en 2005. La croissance américaine, qui bénéficie d'une politique monétaire plus accommodante et d'une politique budgétaire plus expansionniste, passerait de 4,2% en 2004 à 3,2% en 2005.

A moyen terme, la croissance économique dans la zone Euro, après avoir culminé à 2,5 % en 2006, devrait revenir progressivement à un rythme voisin de sa croissance potentielle (2,1 %). Ce scénario est cependant entouré d'importantes incertitudes dues notamment à la situation géopolitique actuelle et ses conséquences sur les prix pétroliers, ainsi qu'aux déséquilibres financiers américains.

La croissance belge progresse jusqu'en 2005, se maintient en 2006, puis s'infléchit.

La croissance de l'économie belge passerait de 2,0 % en 2004 à 2,7 % en 2005, confirmant une performance légèrement supérieure à celle de la zone Euro. De bons résultats à l'exportation conjugués à certains facteurs internes de politique économique, comme la hausse des investissements publics à l'approche des élections communales, le recul des prélèvements obligatoires ou le relèvement des dépenses sociales expliquent que la reprise soit amplifiée et se concentre sur 2005.

Sous l'effet d'une conjoncture internationale toujours robuste et de nouvelles impulsions budgétaires, la croissance de l'économie (2,5%) resterait assez soutenue en 2006. Au delà, le reflux cyclique de la croissance européenne et le coup d'arrêt aux impulsions budgétaires se traduiraient par une baisse de la croissance de l'économie belge, qui reviendrait pour la période 2007-2009 à son potentiel (2,1 %).

Hausse du nombre d'emplois et légère baisse du nombre de chômeurs

La reprise ne jouera pleinement sur l'emploi qu'à partir de 2005. Après une création d'emploi de 9000 unités en 2004, 30.000 emplois seraient créés en moyenne par an de 2005 à 2009. Sur l'ensemble de la période de projection, la création nette d'emplois atteindrait près de 160.000 unités. Compte tenu d'un accroissement simultané de la population d'âge actif de 150 000 unités - concentré dans la classe d'âge 50-64 ans - la hausse du taux d'emploi serait modérée (de 61,3 % en 2003 à 62,3 % en 2009). Ces créations d'emploi ne se traduisent que par un léger recul du taux de chômage qui, si l'on inclut les chômeurs âgés, passerait de 14,1% en 2003 à 13,5% en 2009, soit un recul de 10.000 personnes.

Coûts salariaux modérés, inflation basse

Outre la croissance économique, la création d'emploi est également soutenue par la modération des coûts salariaux et par les politiques de promotion d'emplois à faible productivité.

Sur l'ensemble de la période, la hausse du coût salarial horaire réel marchand n'atteindrait en moyenne que 1,4 % par an et serait donc inférieure à la croissance de la productivité qui, bien qu'historiquement basse, devrait quand même atteindre 1,6 %. L'inflation serait dès lors stabilisée autour de 1,6 % par an en moyenne.

Emissions de gaz à effet de serre stabilisées

Le recul de l'intensité énergétique du PIB de 1,2% par an en moyenne et l'augmentation de la part du gaz et de l'électricité dans la consommation finale énergétique entraînent un recul de l'intensité en carbone d'origine énergétique de la croissance (- 1,8 % en moyenne annuelle). Les émissions de gaz à effet de serre seraient dès lors à peu près stabilisées ces prochaines années. A défaut de mesures additionnelles, les émissions dépasseraient néanmoins en 2009 de 14 % le niveau correspondant aux engagements internationaux de la Belgique.

Les finances publiques en déficit

Après quatre années de surplus ou d'équilibre budgétaire, les administrations publiques dans leur ensemble seraient en déficit dans les prochaines années. En 2004, des opérations non-récurrentes permettraient de limiter le déficit à 0,3% du PIB. Le déficit passerait à 1,2% du PIB en 2005 et à 1,4 % du PIB en 2006. Il serait en diminution à partir de 2007 et reviendrait à 0,7 % du PIB en 2009. La réapparition du déficit ne concerne que l'entité I, c'est-à-dire le pouvoir fédéral et la sécurité sociale, dont le besoin de financement serait au total porté à 0,9 % du PIB en 2004 et à 1,3 % du PIB en 2009.

L'orientation actuelle de la politique budgétaire est expansionniste: les différentes initiatives prises par les autorités (baisses d'impôts, augmentation des dépenses sociales) représenteraient une impulsion budgétaire de près de 2% du PIB sur la période 2003-2006. D'autre part, l'effet bénéfique de la reprise sur les recettes fiscales et parafiscales est amoindri par le redémarrage plus lent de la masse salariale et de la consommation privée, ainsi que par la stagnation de la consommation des produits soumis à accises. Le solde de financement corrigé des effets du cycle, tel que considéré dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance, est légèrement positif en 2004 mais enregistre un déficit d'environ 1% du PIB en 2005.

Sans un rééquilibrage structurel, les objectifs du Programme de stabilité 2004-2007 en matière de solde budgétaire, à savoir l'équilibre budgétaire et un surplus de 0,3 % du PIB en 2007, ne seraient donc pas rencontrés. De même, il deviendrait très difficile d'atteindre l'objectif préconisé par le Conseil supérieur des Finances dans la perspective du financement du coût budgétaire du vieillissement démographique lors de la prochaine décennie, c'est-à-dire un surplus de 1,5 % du PIB en 2011.

Néanmoins, la dette publique en pourcentage du PIB continuerait à décroître, mais à un rythme moins rapide. Le ratio d'endettement serait inférieur à 100% du PIB dès 2004 et à 90% du PIB à partir de 2007, comme convenu dans le Programme de stabilité.

La publication « Perspectives économiques 2004 - 2009 » peut être téléchargée ou commandée via le site www.plan.be. Pour de plus amples informations, s'adresser à F. Bossier (fb@plan.be 02/507.74.43) ou F. Vanhorebeek (fvh@plan.be 02/507.74.56).